



PROCES VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE des HAUTS de FRANCE

20 MARS 2021 / VISIO-CONFÉRENCE

Le 20 mars 2021 à dix heures, les Présidents et Présidentes des Associations Sportives adhérentes de la Ligue de Golf des Hauts de France se sont réunis, par visio-conférence, en Assemblée Générale Ordinaire, à la suite de la convocation qui leur a été faite en date du 19 Février 2021.

Il a été dressé une feuille de présence à chaque connexion des membres participants à la visio-conférence.

Jean Louis Lignier préside l'Assemblée en présence :

- Des Présidents de Comités Départementaux / Territoriaux : Jean-Philippe PROUVOST (CD Nord), Jean-Paul LEFEVRE (CT Oise-Aisne), Valérie SOBIERAJSKI (CD Pas de Calais) et Daniel LEFEVRE (CD Somme)
- Des membres du Bureau et du Comité Directeur de la Ligue : Dominique JAMIN, Hubert DENHEZ, Thierry MOULIN, Julien CASTAGNOLI, Nathalie CATRY, Carole DANTEN, Jean-Luc LEBOISNE, Jean Claude MARTIN, Maguy MASLARD, Philippe TIRY
- Des AS présentes ou représentées suivantes :

Amiens, Apremont, Aviva, Belle Dune, Bondues, Brigode, Cambresis, Champagne, Chantilly, Château Humières, Douai, Décathlon SA, Dunkerque, Forêt de Chantilly, Gazelec NPDC, Hardelot, Inesis Corpo, Inesis Golf Park, Le Sart, Le Touquet, Les Templiers, Lille Métropole, Menneville, Mérignies, Mormal, Nampont, Olhain, Rebetz, Ruminghem, Salouel, St Omer, St Quentin Mesnil, Thumeries, Val Secret, Valenciennes et Wimereux.

32 AS de clubs avec terrain sur 42 et 4 AS d'Entreprise/Municipales sur 37 ont élargé et représentent 459 voix sur 597.

S'agissant d'une Assemblée Générale Ordinaire, aucun quorum n'est exigé par les statuts et elle peut donc délibérer valablement à la majorité simple des suffrages exprimés.



Sont déposés sur le bureau de l'Assemblée Générale les documents suivants :

- Les Statuts de la Ligue
- La Feuille de participation à la visioconférence
- Le Règlement Intérieur
- Le Texte des résolutions qui seront proposées au vote de l'Assemblée
- Le Bilan et les comptes de résultat ainsi que les tableaux annexes
- Le Rapport du Commissaire aux Comptes

Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée doit délibérer selon l'ordre du jour :

- ✓ Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale 2020
- ✓ Rapport moral du Président
- ✓ Rapport financier du Trésorier
- ✓ Rapport du Commissaire aux Comptes
- ✓ Approbation des comptes, affectation du résultat
- ✓ Vote des résolutions
- ✓ Rapport des diverses commissions
- ✓ Cooptation de Mme Françoise PAUQUET
- ✓ Approbation du montant de la cotisation annuelle des membres de la Ligue conformément à l'article 12 du règlement intérieur, soit : 10 € par voix élective
- ✓ Echanges – discussions

Dominique Jamin, Secrétaire Général, fait approuver le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 07 mars 2020. Ce PV est adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le Président commence son rapport moral en évoquant le contexte sanitaire qui a bouleversé la saison 2020 et qui est encore bien incertain.

Il remercie la Fédération des démarches engagées auprès des autorités pour la reprise du jeu rapide et remercie les clubs pour le respect des consignes et leur capacité d'adaptation.

État des lieux sur le golf en Hauts de France :

- Licenciés : Baisse de 1.4% par rapport à 2019 pour un total de 28 304 licenciés ; Les licences « jeunes » sont aussi en baisse : -10% avec un total de 3284 licenciés jeunes (perte de 365 jeunes dont 265 scolaires)



*Le Président souligne le travail de l'Équipe Technique Régionale entrepris depuis plusieurs années et souhaite que la Ligue soit toujours autant sportive et compétitrice. L'accent est mis sur la détection, l'encadrement, l'accompagnement à la formation, en liaison avec les écoles de golf et les clubs à travers la labellisation régionale et le Challenge National des Écoles de Golf.

Malgré une saison sportive réduite, de nombreuses compétitions ont été reprogrammées.

Un book recensant les résultats de l'année sera disponible sur le site internet de la Ligue et sera envoyé aux Présidents d'AS après l'Assemblée Générale.

*Le Président remercie le corps arbitral de la Ligue représenté par Delphine Le Marrec pour son travail sur les compétitions chaque année et pour le suivi de la formation continue des arbitres.

*Le Président remercie les 4 Présidents des Comités Départementaux et Territoriaux de la Ligue pour les actions respectives engagées et les encourage à continuer dans cette voie.

*Le Président remercie les Présidents d'AS ainsi que tous les intervenants auprès des jeunes, les membres du Comité Directeur de la Ligue, la Voix du Nord, Golf Magazine sans oublier les partenaires privés et l'ensemble des clubs qui nous suivent tout au long de l'année.

Il tient à remercier les Présidents d'AS qui terminent leur mandat prochainement et souhaite la bienvenue aux nouveaux élus.

*L'année 2021 sera le début de la nouvelle olympiade pour la Ligue tout comme pour la Fédération avec 3 grands axes forts que sont le Développement, la Performance et l'Environnement.

Le Président souhaite réaffirmer la volonté de la Ligue à mener à bien les missions fédérales confiées par la Fédération et son engagement total à servir l'intérêt des Comités Départementaux, des clubs, des Associations Sportives et des licenciés de la Région Hauts de France.

RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

Hubert DENHEZ, trésorier de la Ligue, présente les comptes de l'année 2020 qui font apparaître un résultat bénéficiaire de 4 482 €.

Les faits marquants de l'exercice impacté par la crise sanitaire sont :

- La baisse de la subvention FFG de 20% hors bonus ainsi que celle de l'ANS
- Les cotisations club n'ont pas été appelées pour 2020
- La Ligue a, ainsi, adapté ses dépenses compte tenu de ces éléments

Il présente le budget prévisionnel 2021 établi sur la base de 337 000 €.



VOTE DES RESOLUTIONS :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu :

- La lecture du rapport moral du Président sur la marche de l'association durant l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- La lecture du rapport du Trésorier sur les comptes dudit exercice,
- La lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice, Approuve les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de l'affectation du résultat bénéficiaire de l'exercice de la manière suivante :
4 482 € au compte de réserve.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du budget prévisionnel pour le prochain exercice, approuve ce budget.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la cooptation de Madame Françoise PAUQUET au Comité Directeur de la Ligue en charge du Paragolf.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le montant de la cotisation annuelle des membres de la Ligue conformément à l'article 12 du règlement intérieur : soit 10 € par voix élective.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Chaque responsable de commission intervient afin de rappeler les résultats 2020 et les perspectives 2021 malgré un contexte sanitaire incertain (Commission Sportive, Jeunes, Dames, Messieurs, Séniors, Scolaire, Entreprise, Développement, Paragolf, Communication, Médical et Santé)

Le Président de Commission Sportive présente les résultats de la saison écoulée quelque peu tronquée et donne une analyse des performances de nos jeunes en 2020.

Le Président de Commission Sportive poursuit avec la présentation de la politique sportive jeunes pour 2021 reprenant l'animation des jeunes jusqu'à U12, la structuration de la performance pour les joueurs suivis U14 et U16 et décrit les labels régionaux mis en place en fin d'année 2019 afin d'accompagner et de soutenir les écoles de golf dans les clubs des Hauts de France.

SIXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Il y a 2 questions à la suite de l'Assemblée concernant les Championnats d'Hiver des Hauts de France ainsi que les compétitions fédérales et une autre question porte sur le jeu en compétition dans les golfs en période de confinement numéro 3.



Plus aucune question n'étant évoquée, et l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président, remercie tous les membres du Comité Directeur et les personnes participantes et espère pouvoir retrouver prochainement les Présidents d'AS pour un séminaire.

La séance est clôturée à 12h05.

La Secrétaire Général
Dominique JAMIN

Le Président
Jean Louis LIGNIER